



Communiqué de Presse

5 octobre 2009

## Pas d'après-crise sans les TPE

L'exécutif prépare l'après-crise. Le président de la République a annoncé aujourd'hui son plan d'action en faveur du financement des PME. 2 milliards d'euros sont débloqués pour permettre aux entreprises de renforcer leurs fonds propres : 1 milliard d'euros seront gérés par le fonds stratégique d'investissement (FSI) et disponibles dès aujourd'hui (interventions directes, obligations convertibles...) et 1 milliard par Oséo à partir du 1<sup>er</sup> novembre (prêts participatifs). Le Cerf salue donc la volonté du président de la République de s'attaquer à une faiblesse structurelle des entreprises françaises, l'insuffisance de fonds propres. Par ce plan de 2 milliards d'euros, le gouvernement s'emploie en effet à sauver et à développer les très grosses PME et les ETI - les Entreprises à Taille Intermédiaire, 250 à 5000 salariés, ne sont que 460 en France... La Tribune annonce de plus que le ticket moyen du fonds de consolidation et de développement des entreprises s'élèverait à 10 millions d'euros, soit une centaine de projets ! Mais en se bornant à cela, l'exécutif laisserait de côté les TPE-PME les plus fragiles, 95% des entreprises, 60% des emplois, qui auraient pourtant pu devenir les PME de demain et les ETI d'après-demain mais qui n'accéderont pas à ces nouvelles aides.

Certes, le Cerf n'oublie pas que chef de l'Etat a œuvré pour restaurer la trésorerie des TPE avec une série de mesures largement inspirées des propositions du Cerf : remboursement anticipé de TVA, délais de paiement accordés aux entreprises sur les créances sociales et fiscales, garantie Oséo pour renforcer la trésorerie, "Zéro charges" à l'embauche dans les TPE de moins de dix salariés, modification des seuils d'accès aux marchés publics, accélération des paiements des administrations... Mais ces mesures permettent tout juste aux petites entreprises de maintenir la tête hors de l'eau et n'empêcheront pas beaucoup d'autres de couler. L'exécutif reste malheureusement aveugle sur la situation économique et financière des TPE, notamment par l'insuffisance chronique des informations remontées : l'Insee n'a pas de visibilité réelle sur les TPE qui réalisent moins de 1 500 000 euros de chiffre d'affaires ; moins de 750 000 euros pour la Banque de France alors que le chiffre d'affaires moyen d'une TPE est inférieur à 400 000 euros. A partir de cette dernière réalité, un ticket moyen d'une participation minoritaire à 10 millions d'euros laisse rêveur ! L'Exécutif reste d'autant plus aveugle que les syndicats patronaux ignorant les TPE ou craignant sans doute d'importuner le président de la République avec des TPE dont la survie dépend d'un découvert de 5000 voire de 2000 euros, préfèrent se donner une apparence de modernité et discuter de l'avenir de nos entreprises innovantes. Or, après le soutien aux banques et aux grandes entreprises, aujourd'hui aux grandes PME et Entreprises Innovantes, il manque plus que jamais la création de fonds destinés et adaptés spécifiquement au financement des TPE-PME : toute action à destination d'acteurs aussi nombreux que les TPE a les effets de levier et de diffusion à l'économie les plus importants. Le Cerf a fait des propositions en ce sens pour mieux flécher des ressources existantes plutôt que d'augmenter la dette de l'Etat (1).

(1) Communiqué du 30 septembre 2009 – Le Cerf plaide pour des financements alternatifs  
<http://www.lescreateurs.org/090930-financements-des-tpe.pdf>

**Si vous êtes d'accord avec nos positions, transmettez nos communiqués à vos élus -  
maires, députés, sénateurs, conseillers régionaux et généraux**

**Si vous voulez soutenir les actions du Cerf, adhérez !  
Cotisation 30 € à l'ordre du Cerf.**

Pour se désinscrire, envoyez un fax au : 04 34 09 05 19

Créateurs d'emplois et de richesse de France (Cerf)

1ère plateforme de représentation des Très Petites Entreprises.

Association loi 1901 - 24, avenue Gabriel - 75008 Paris - Tel : 09 51 74 23 73 - [www.lescreateurs.org](http://www.lescreateurs.org)